COMMUNE DE BRAZZAVILLE



MAIRIE

CABINET

DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Granisation
des Nations Unies
Ville de Musique
de l'UNESCO en 2013

REPUBLIQUE DU CONGO Unité* Travail* Progrès*



ATELIER: PROTEGER ET RESTAURER LE MILIEU NATUREL DANS ET AUTOUR DES VILLES.

TEMOIGNAGE DE BRAZZAVILLE SUR LES QUESTIONS DE RISQUES L'amélioration de la résilience urbaine est essentielle, afin que les villes puissent faire face aux événements climatiques extrêmes et aux catastrophes naturelles.

L'urbanisation de la ville de Brazzaville a impacté son image sur le plan environnemental c'est alors que la ville de Brazzaville doit surmonter certains risques.

Notre témoignage se focalise sur les risques relatifs à la disparition des quartiers entiers, suite à la prolifération des érosions dans les zones périurbaines situées au Sud Ouest et au Nord Est de la ville, ainsi qu'au glissement des terrains et aux inondations.

Causes principales de ces phénomènes:

- ✓ la pression foncière et les constructions anarchiques ;
- ✓ le déboisement et la destruction de la couverture végétale des terrains sablonneux ;
- ✓ la croissance démographique suite à l'exode rural ;
- ✓ l'urbanisation anarchique au mépris des lois et règlements en la matière.

Ceci engendre donc pour conséquence : le glissement de terrains, les inondations hydriques dans les arrondissements de Brazzaville comme Djiri, M'filou et Talangaï.

Solutions municipales envisagées:

- √ végétaliser les zones érodées en vue de créer les espaces verts ;
- ✓ assurer l'entretien régulier du réseau d'assainissement de la ville, par le curage des collecteurs naturels de drainage des eaux pluviales et le curage des collecteurs secondaires ;
- ✓ maîtriser la croissance démographique de la ville permettant d'accompagner le flux des populations qui y arrivent ;
- ✓ faire l'inventaire foncier de la ville afin d'avoir la maîtrise des propriétaires fonciers.

A ces solutions, il faut souligner les initiatives suivantes qui ont été prises :

Première initiative:

Existence d'une commission dite "**commission érosion**" qui regroupe : la Mairie de Brazzaville, les Forces Armées Congolaises, le Ministère de l'Economie Forestière, le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo et les experts (personnes ressources).

Cette commission a produit un rapport pour lutter contre les érosions hydriques dans lequel un certain nombre de solutions ont été préconisées parmi lesquelles, la création des massifs forestiers dans les sites des zones érodées répertoriées dans la ville.

En exemple, le ravin de NGAMAKOSSO situé sur la deuxième sortie nord de la ville (arrondissement 6 Talangaï) a été maîtrisé et traité par la mise en œuvre d'une couverture végétale de vétiver qui a été plantée sur toute la surface de la zone érodée pour stabiliser le terrain.

Deuxième initiative:

Le projet du jardin d'essai de Brazzaville dont la phase d'études a été réalisée grâce à l'appui financier de la ville de Paris et du SYCTOM, vise la restauration du poumon vert au cœur de la ville de Brazzaville, par la création d'un jardin paysager et la valorisation des ordures ménagères, à travers la construction d'une plateforme de production de compost. Le but est d'approvisionner les maraîchers présents dans le site et ceux des autres ceintures maraîchères de la ville. Mais les travaux n'ont pas encore démarrés car la Mairie de Brazzaville continue à rechercher les financements.

Troisième initiative:

Le projet en cours de réalisation dénommé "vers une feuille de route pour la restauration et la préservation des forêts urbaines de Brazzaville"

Ce projet déterminera à terme de définir les stratégies à mettre en place pour restaurer, protéger et créer les forêts à Brazzaville, avec l'appui technique et financier de World Resources Institute (WRI).

En effet, de nos jours, la ville de Brazzaville a perdu 85% de ses forêts à cause de l'urbanisation accélérée; sur cinq (5) massifs forestiers dont disposait la ville dans les années 1940, il n'en reste plus que le massif forestier de la Patte d'Oie et la forêt du parc zoologique.

Par ailleurs, pour lutter contre les autres catastrophes ou autres risques, tant au niveau national que local, quelques actions ont été prises à savoir :

- ✓ institution de la journée nationale de l'arbre et la création d'un fond bleu pour le bassin du Congo ;
- ✓ reboisement des principales artères de la ville ;
- ✓organisation des campagnes de reboisement avec l'implication des Chefs de quartiers et la construction des digues pour freiner les avancées des érosions et d'ensablement ;
- ✓organisation des activités de structuration du secteur informel des déchets ménagers, menées par les ONG, en aménageant des points de regroupement des déchets dans les quartiers (Aire de Transit des Ordures Ménagères ATOM) et l'organisation des opérations d'urgence d'évacuation des déchets ;
- ✓ appui financier de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires à travers la réalisation des infrastructures de base et l'aménagement de deux (02) quartiers cibles ;

✓ appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD) permettant l'aménagement des collecteurs naturels dans la ville (Madoukoutsiékélé, la Mfoa et la Mission) et les études sont en cours pour l'aménagement d'autres collecteurs (tsiémé et Mpila 2).

Telle est l'économie de mon témoignage.

Germain OUMBA./-

Conseiller à l'Urbanisme et au Logement du Maire de la ville de Brazzaville.